

CLAIX SOLIDAIRE



Une ville pour tous

Une cohésion sociale... « à renforcer »

Fonder l'intercommunalité sociale de proximité

Nous soutiendrons activement la création d'une structure cantonale d'action sociale.

Ainsi, nous **mutualiserons les moyens de chacune des six communes du canton** afin de faire vivre une véritable solidarité collective pour **la petite enfance, les personnes âgées, l'insertion des jeunes et l'emploi.**



Une politique de la famille à soutenir



Dès la plus tendre enfance, nous mettrons tout en œuvre pour l'**épanouissement de notre jeunesse.**

Nous encouragerons toutes les initiatives qui permettront aux familles de trouver **le mode de garde** qui leur convient le mieux.

A titre expérimental, nous soutiendrons un nouveau type de projet : la micro crèche. Une formule d'accueil à mi-chemin entre l'accueil collectif et l'accueil individuel (regroupement d'assistantes maternelles pour accueillir de 3 à 9 enfants).

Nous adapterons les locaux des haltes garderies **pour améliorer** leur capacité d'accueil.

Nous apporterons un soutien aux parents par la création d'un lieu dédié à **la parentalité** qui sera adossé à **une ludothèque** afin de renforcer les liens entre les parents, les grands-parents et les enfants.

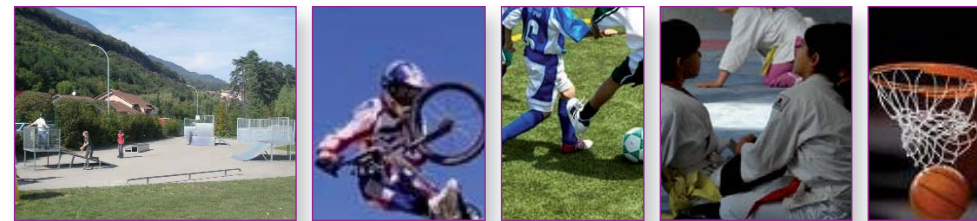
Dans le même esprit, il est nécessaire **d'offrir de véritables tarifs adaptés** à toutes les familles pour les services municipaux (séjours de vacances, restauration scolaire et services périscolaires, ...).

Disposer d'un logement d'accueil temporaire

La ville disposera d'un **logement d'accueil temporaire.**

Il sera attribué dans une situation d'urgence pour des personnes de la commune en rupture subite d'habitat (violences conjugales, séparation, incendie, ...).

Faciliter l'accès à la vie associative



Nous offrirons à des jeunes Clairois âgés de moins de 25 ans **une aide financière** à la pratique associative culturelle et sportive (en fonction du quotient familial) sous forme de **bons communaux** à déduire de la cotisation.

Lutter contre l'isolement



Les aînés feront l'**objet de toutes les attentions** : rencontres, sorties, portage de livres, de repas, animations dans la résidence, rencontres intergénérationnelles, colis de Noël...

A l'attention, des personnes âgées et des personnes ayant des difficultés pour se rendre à la déchetterie, nous proposerons **un service de ramassage** des encombrants.

Nous améliorerons les conditions d'hébergement des personnes âgées dépendantes par la programmation à l'échelle du canton **de la construction d'un établissement** à Claix.

Atténuer les différences



Dans toutes nos décisions, nous serons soucieux d'améliorer le confort de vie des personnes en situation de mobilité réduite. C'est pourquoi nous nous engageons à les aider **à prendre toute leur place** dans la commune.

Nous proposerons, dans le cadre de la commission accessibilité, **une charte commune handicap**, qui nous engagera sur **un budget pluriannuel** avec des partenaires associatifs et institutionnels dans divers domaines : accessibilité des lieux publics, culture, loisirs, logement, emploi...

L'insertion professionnelle favorisée



Pour faciliter l'accès à un emploi durable, nous multiplierons les initiatives :

- Développer un partenariat avec **la Maison de l'emploi** de Pont de Claix et permettre à tous les Clairois d'y être accueillis ;
- Recruter **en contrat spécifique** des personnes rencontrant des difficultés sociales professionnelles ;
- Inscrire dans tous les marchés publics une condition d'exécution visant **à promouvoir l'emploi des jeunes de notre commune** - *une clause d'insertion dans le marché public de l'aménagement de l'avenue de la Libération aurait pu permettre à trois jeunes Clairois, pendant six mois, de débiter un parcours professionnel.*



CLAIX SOLIDAIRE

Une ville pour tous

L'accès au logement... « un équilibre pour notre commune »

Plus de la moitié d'entre vous estime qu'il est nécessaire de dynamiser l'offre de logements locatifs. Encore plus largement, vous souhaitez que les futures constructions soient réparties sur toute la commune, de petites tailles, et que les projets se réalisent avec les riverains. (*)

La nécessité d'élargir l'offre de logements



La taille des ménages diminue et l'évolution des modes de vie (décohabitation des jeunes, séparation des ménages, augmentation du nombre de personnes âgées et de jeunes célibataires) entraînent des besoins supplémentaires en logements.

Claix n'est pas épargnée par cette situation. On observe une très forte baisse des tranches d'âges comprises entre 20-29 ans car le prix de la location ou du foncier est en forte croissance. Les logements locatifs sont quasiment inaccessibles, l'offre est ainsi très insuffisante et pas assez diversifiée.

Pourtant, le logement locatif (privé et public) est concrètement la solution qui est adaptée pour un jeune couple qui souhaite s'installer ou rester sur notre commune, une famille qui traverse un divorce, un licenciement, un handicap... ou un jeune salarié en voie d'insertion professionnelle.

Le logement permet également de contribuer à la revitalisation des commerces locaux et au soutien des écoles.

Bien intégré au tissu local, nous conserverons les caractéristiques de notre commune afin que chacun puisse poursuivre sa quête de tranquillité au travers d'un habitat de qualité.

(*) Résultat de la consultation de décembre 2007 :
« L'Association Vivre Ensemble à Claix vous donne la parole ! »



Michel CUARESMA

"L'expression
« Bien vivre à Claix »,
n'a de sens
que si elle est partagée par tous"



Notre prochaine parution :
Claix Authentique et Claix Rayonnante

Le temps d'agir ...



Nous agissons avec **volonté et énergie** pour conduire un programme de logements **diversifiés et de qualité**.

Pour cela, nous voulons :

- lancer **des petites opérations résidentielles** (maisons individuelles et petits collectifs) et créer une mixité sociale et générationnelle épanouie ;
- consulter pour tous les projets plusieurs constructeurs et choisir **avec les habitants** celui qui adhère le mieux au projet du quartier « **faire du sur mesure** » et mettre au premier plan **la qualité des réalisations** ;
- promouvoir exclusivement un logement social **de grande qualité** (en Haute Qualité Environnementale) qui permettra notamment **de diminuer le prix des charges** (énergie surtout) des futurs locataires ;
- réaliser des opérations **d'acquisition / rénovation** de bien immobilier existant.

Se donner les moyens...

Nous renforcerons nos moyens d'action (élaboration d'une charte communale logement) et utiliserons davantage les outils réglementaires à la disposition de la commune :

- le **Plan Local d'Urbanisme**, recourir à sa révision pour un projet local de l'habitat de qualité et pour tous ;
- le **Droit de Prémption Urbain**, ce qui fait de la commune un acquéreur préférentiel à l'occasion de toute transaction foncière ou immobilière ;
- l'**Etablissement Public Foncier Local de la Région Grenobloise**, compétent pour réaliser des réserves foncières ou immobilières pour le compte de la commune ;
- la **commission d'attribution de logements**, porter une attention particulière aux demandeurs de la commune.

Toutes nos réalisations répondront **aux obligations réglementaires** fixées par la METRO et aux exigences de la loi de solidarité urbaine.

CLAIX CITOYENNE

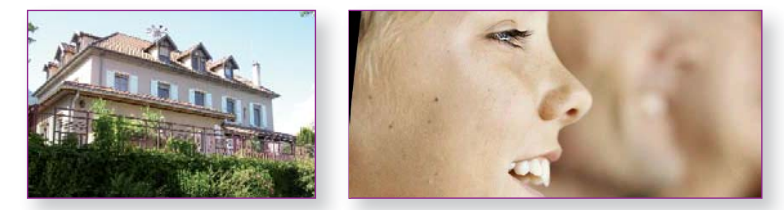
Plus proche de vous



Une ville à l'écoute

70 % d'entre vous, ne se sentent pas associés aux décisions des élus, et vous souhaitez vivement donner votre avis dans des instances participatives locales. (*)

Une démocratie locale



Le maire, issu de notre liste, nommera des adjoints et **des conseillers municipaux délégués**. Ces derniers recevront une délégation pour exercer **une mission précise**. Le maire et les adjoints auront une indemnité **moins importante** pour permettre aux conseillers délégués d'exercer pleinement leur mission.

Nous créerons davantage de **commissions municipales** qui respecteront la représentation proportionnelle des élus (majorité et opposition). C'est au sein de ces commissions que s'effectuera le véritable travail de réflexion et d'élaboration des décisions municipales.

Une participation citoyenne

Nous avons la ferme volonté **de vous associer** sur tous les sujets qui vous touchent.

Des commissions extra-municipales seront créées sur tout projet d'intérêt communal. Elles seront placées sous la présidence d'un adjoint ou d'un conseiller délégué et rassembleront tout citoyen volontaire.

Nous créerons dans les quartiers où il n'existe pas **d'association de riverains, un comité de quartier**. Nous en ferons des partenaires à part entière de la gestion de la commune, avec la participation **d'un élu de proximité** et **une délégation de budget** par quartier.

Des réunions publiques de concertation seront organisées pour vous rendre compte de l'avancée du **Plan d'Action Municipale**.

Des petits-déjeuners thématiques, « *Les cafés-citoyens* », vous seront proposés, une fois par trimestre, le samedi en présence de M. le Maire et de quelques collaborateurs pour rassembler autour d'un moment convivial, habitants, acteurs et élus.

Nous créerons **un conseil municipal d'enfants** afin de permettre à nos jeunes citoyens de participer à la vie de la commune et de les sensibiliser au civisme.

Imprimé sur papier recyclé par l'Association Vivre Ensemble à Claix - janvier 2008 - Directeur de la publication : Dominique AOA

